

Mme Isabelle ERNY est titulaire d'une maîtrise de droit civil de la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg (France) et ancienne élève de l'Ecole nationale de la Santé publique de Rennes (ENSP/Promotion 1979 d'Inspecteur des affaires sanitaires et sociale). A sa sortie de l'ENSP, elle a été nommée à la direction de la sécurité sociale du ministère des affaires sociales.

Attachée principale d'administration Hors classe affectée depuis 1994 à la direction générale de la santé (DGS) au ministère des affaires sociales et de la santé, elle est actuellement responsable d'un pôle bioéthique, droits des malades et droits des usagers du système de santé au sein de la division des Droits des usagers et des affaires juridiques et éthiques (DDUAJE). A ce titre, elle est en charge du suivi transversal et de la veille éthique et juridique des chantiers ministériels relatifs à la bioéthique, à l'éthique médicale et aux droits des malades et des usagers du système de santé.

Elle est membre depuis 1994 de la délégation interministérielle française qui participe aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de la bioéthique menés jusqu'en 2011 par le Comité directeur pour la bioéthique (CDBI), puis depuis 2012 par le Comité de bioéthique (DH-BIO). Membre du bureau du CDBI de 2002 à 2008, elle en a été élue vice-présidente de 2005 à 2006, puis présidente de 2007 à 2008. En 2010, elle a été chargée par le CDBI et ensuite par le DH-BIO de coordonner les travaux d'élaboration d'un « Guide sur le processus décisionnel en matière de traitements médicaux dans les situations de fin de vie » faisant suite au symposium de novembre 2010 à Strasbourg.